

Quoi À CRANS

LA REVUE DES CORBEAUX

www.cransvd.ch

Photo André Gay

Club Nautique de Crans

Fête ses 50 ans

Éditorial

Portrait Corbeau

La vie associative

Mémento

PROGRAMME DES MANIFESTATIONS CNC

- 1-2 juillet Foolmoon Sup Classic / Stand up paddle
- 4 juillet Régate du mardi soir SNNy à Crans
- 29 juillet 50 ans du Club
- 1er août Organisation CNC & Commune de Crans
- 22 août Régate du mardi soir SNNy à Crans
- 9 – 10 sept. Grand prix Alinghi de Crans - D35

www.cncrans.ch



VIE LOCALE ET PATRIMOINE COMMUNAL

L'année 2017 a commencé avec de bonnes nouvelles.

La Municipalité a reçu plusieurs candidatures de qualité pour la reprise de la restauration du chalet de Cuvaloup, propriété de la commune. Les négociations sont bien avancées pour une reprise des activités du restaurant fin-mai, ce qui promet des escapades culinaires de qualité à prix raisonnable.

Au début de l'année, nous avons annoncé la nécessité de travaux au chalet de Poêle-Chaud, à 45 minutes à pied au-dessus du chalet de Cuvaloup. Afin de déterminer l'intérêt des habitants de Crans (et des environs) pour des séjours dans la nature, superbe en été comme en hiver, la Municipalité organise un pique-nique sur place le samedi 1^{er} juillet. Il y a déjà une trentaine d'inscriptions et il n'est pas trop tard pour signaler votre intérêt auprès du Secrétariat communal (greffe@cransvd.ch ou 022 776 26 48). La commune prend en charge les consommations. C'est l'occasion de découvrir une partie du patrimoine de la commune.

Le Plan général d'affectation (PGA), en préparation depuis 2008, a enfin passé les caps successifs de l'approbation cantonale et de l'enquête publique. Cette dernière a donné lieu à une douzaine d'oppositions. La loi oblige la Municipalité à y répondre individuellement, lors d'une séance invitant à la conciliation ; en cas de maintien d'une opposition, le Conseil communal est chargé de lever ou d'accepter les oppositions, sur la base d'un rapport et des recommandations de la Municipalité. Le rapport de la Municipalité est actuellement à l'étude par une Commission du Conseil et sera traité lors de la séance du Conseil communal le lundi 26 juin 2017. Une mise en vigueur au moins partielle - c'est-à-dire excluant tout sujet faisant l'objet d'un recours au Tribunal cantonal - peut donc être attendue avant la fin de l'année.

Les dernières statistiques de la Police Nyon Région (PNR) indiquent une diminution des effractions sur la commune par rapport à 2015. Les patrouilles de la Police à des heures aléatoires, de jour comme de nuit, découragent certainement les cambrioleurs. Nous nous réjouissons en particulier que cette baisse ait été confirmée pour la période des fêtes de Noël et Nouvel An, lorsque beaucoup d'habitants sont loin de leur domicile. Au nom des citoyens, la Municipalité a exprimé ses remerciements au Commandant de la Police.

Comme nous l'avons mentionné dans la dernière édition de Quoi à Crans, la commune bénéficie de beaucoup de sociétés locales et d'activités culturelles (presque autant que tout le reste de Terre Sainte). La plus récente de ces sociétés, la Crans City Skateboarding Association (CCSA), se montre particulièrement dynamique. Des membres bénévoles de cette association ont organisé un cours d'initiation à la pratique du skate pour les enfants de l'école de Crans. Par ailleurs, la CCSA collabore avec le comité du Tennis Club de Crans pour mettre sur pied des événements au skatepark et au club house tout le long de la saison d'été ; le programme est repris dans le Memento en dernière page. Nous les en remercions et les encourageons à poursuivre ce genre d'animations pour le bonheur de tous les habitants de la commune.

Le groupe de théâtre La Revue de Crans s'est produit pour le déjeuner des seniors en décembre 2016 et pour la population les 3 et 4 février derniers. Nous félicitons Yolande Pilloud et son équipe pour ces moments agréables de satire et d'humour.

La Municipalité a eu le plaisir d'accueillir le 1^{er} avril une vingtaine de familles dans la forêt communale à la Pierre Féline pour une petite cérémonie « Une Naissance-Un Arbre » destinée aux nouveau-nés de 2015 et 2016. Les parents ont pu planter un chêne, portant le nom et la date de naissance de chaque enfant. Le Municipal concerné, M. Bernard Henrioux a fait remarquer que l'objectif de son initiative était que ces enfants établissent des racines dans la commune. La cérémonie « Une Naissance-Un Arbre » aura lieu chaque année.

Enfin, une nouvelle dont les implications (tristes ou heureuses) ne sont pas encore apparentes: le Quoi de décembre 2016 faisait état des craintes de la Municipalité au sujet de la Réforme de l'imposition des entreprises (RIE III) qui, selon les décisions du Grand Conseil vaudois, devait provoquer une augmentation des impôts dans notre commune. Le rejet de ce paquet par le peuple, en février 2017, laisse une grande incertitude quant aux conséquences financières pour Crans. Nous tiendrons les contribuables au courant de l'évolution de ce dossier.

Robert Middleton, Syndic

ALBERT SINNER

Retraite bien méritée pour un fidèle employé communal !

Monsieur Albert Sinner est né et a grandi à Crans, il y a vécu et travaillé de longues années. Une figure du village qui a posé les outils de la communauté, mais que nous continuerons à croiser dans les rues.

Albert SINNER est né à Crans le 23 avril 1952. Il est le frère aîné de Suzanne Motta-Sinner. La famille vécut à la Rue des Belles-Filles. Monsieur et Madame Auguste et Giulia Sinner exploitèrent le domaine familial. Albert commença l'école à Crans. Il se plaît à dire qu'il a fait HEC, soit la Haute Ecole de Crans ! Il termina sa scolarité à l'âge de seize ans. A sa sortie de l'école, il remplaça quelque temps Jacky Gay à la poste, dirigée alors par le couple Robert et Nelly Pelet.

Albert entra en apprentissage à la SIP (Société genevoise d'Instruments de Physique). En 1972, son CFC de mécanicien de précision en poche, il est engagé chez Roger Félix, entreprise de réparation de caméras, vidéos, appareils de photo, etc. Il y resta une dizaine d'années. Il se maria en 1975 avec Rosemarie Frei et trois enfants naquirent de leur union : Isabelle, Myriam et Laurent. Dans un premier temps, le jeune couple vécut à Eysins, puis s'installa définitivement à Crans. Albert travailla ensuite à Eysins dans le domaine de la mécanique agricole durant une dizaine d'années. Puis, le 1er

avril 1994, Pierre Creteigny (cf. Quoi à Crans n° 4 de décembre 2016), municipal des espaces verts à l'époque, l'engagea en qualité d'employé communal, en remplacement de Monsieur Nidecker. Sa formation et son expérience

ont fait d'Albert un professionnel précieux. Il travailla dans plusieurs domaines, l'entretien des machines (naturellement !), des bordures de routes, du cimetière, des massifs et des fontaines. L'hiver était consacré à la maintenance du matériel. Son emploi

du temps était régulier, chacun des trois employés communaux étant chargé d'un secteur propre. M. Sinner fut également responsable du ramassage des « objets encombrants ». Il relate un bon souvenir : il se trouvait devant chez Henriette. Cette dernière lui demanda alors : « vous prenez mon mari ? » « Non ! Je ne prends pas les animaux ! » répondit-il... Il constate que la population plaisante moins qu'autrefois, que les gens se connaissent peu. Il a aimé son travail et s'est toujours bien entendu, tant avec les municipaux, qu'avec ses collègues.

Albert a aimé son travail d'employé communal et se plaît à relater quelques bonnes anecdotes

Interview d'Albert Sinner, mars 2017



Qu'avez-vous fait avant de travailler pour la Commune ? Je suis allé à l'école comme vous. Ensuite, j'ai fait un apprentissage de mécanicien de précision. Puis, j'ai travaillé dans un atelier de réparation de photo, projecteur cinéma. J'ai aussi travaillé sur le chantier, ici, quand on a refait tout le quartier, puis, dans un atelier de mécanique agricole. Finalement, je suis venu travailler à la Commune, la Commune m'a engagé.

Qu'est-ce que vous allez faire après ? Ça, c'est une bonne question ! Je n'en sais rien du tout. Je suis en train de bricoler, de rénover une chambre, de changer de tapisserie, de reposer les sols, puis l'été, je serai dehors.

Quel est votre pire souvenir, lorsque vous travailliez à la Commune ? Les mauvais souvenirs, ce sont les enterrements. Quand il fallait aller au cimetière, mettre les gens en terre. Ce n'est pas gai, mais il faut que quelqu'un le fasse.

Quel est votre meilleur souvenir ? C'est les foires avec les copains (rires), mais il ne faut pas le dire (rires) !

Est-ce que c'est vrai que vous avez déjà coupé les oreilles en pointe d'un enfant ? Non malheureusement, je n'y suis jamais arrivé. Mais je connais deux filles, qui ont failli y passer (rires) !

Qui êtes-vous vraiment, votre famille, vos enfants ? Ma grand-mère était de Crans. Mon père était de Crans, ma mère était d'Italie. J'ai trois enfants et quatre petits enfants.

C'est bien ! J'ai bien bossé (rires).

Mais le soir, quand vous rentrez et que vous avez envie de manger quelque chose, qu'est-ce que c'est ? Le chocolat, mais tu ne le dis pas, hein. Tu en veux un morceau ? (rires)

Par Louis Fillistorf, 13 ans, et Marni Welsh, 12 ans.

UN PÊCHEUR ANCRÉ DANS SON VILLAGE ET SA RÉGION

PORTRAIT : André Gay

Monsieur André Gay est né à Crans sur les rives du Léman. Cadet de trois enfants, son père lui transmet le goût de la pêche et l'initie au métier. Sensible à la préservation des eaux du lac, il participe également à la vie politique du village et devient acteur de la vie culturelle de Terre-Sainte.

André GAY, originaire d'Essertines-sur-Rolle, est né à Crans, au bord du lac, le 3 décembre 1945. Il suivit Maurice (1933) et Micheline (1937). Ses parents et grands-parents vivaient déjà à cette adresse. Il existait une ouaterie, le coton étant importé d'Italie. Le Nant-de-Pry faisait tourner la roue et la ouate repartait en ballots pour être vendue aux pharmacies. Le grand-père, Charles Gay, acheta une partie de la fabrique suite à la faillite de cette dernière, l'autre partie fut acquise par Emile Vidoli, qui créa son chantier naval. Le grand-père d'André construisit sa maison, ainsi qu'une grange, sur sa parcelle. Il y adjoignit un plantage. Il commença la pêche, mais à temps partiel. Charles eut trois enfants : Alphonse (le père d'André), Louis et Elisa. André apprit le métier de son père. Il se souvient que lorsqu'il était enfant, un grossiste de Nyon passait chaque jour chez tous les pêcheurs, achetait le poisson et le vendait à Genève où il se rendait en char-à-cheval. Plus tard, Alphonse prenait le train à Crans, et

livrait lui-même sa marchandise à la gare Cornavin. Dès l'âge de vingt ans, André connaît tous les rouages de la pêche, y compris la comptabilité. Il épousa Béatrice, dite Bakiss, en 1969. Deux enfants naquirent de leur union : Isabelle (1972) et Alexandre (1973). Educatrice de formation, Bakiss n'avait aucune connaissance ni de la pêche, ni du poisson. André avait l'habitude de fumer les feras. Un jour, après une manipulation malheureuse du poisson visqueux, Bakiss, grâce à ses talents culinaires et à son inventivité, décida alors « d'en faire quelque chose ». Et c'est ainsi, qu'il y a quarante ans, « La Terrine de Bakiss » est née !

Dès le début des années septante, André a beaucoup milité en faveur de la sauvegarde du Léman. Des problèmes majeurs de pollution sont alors apparus, notamment dus au sel, au mercure et au fluor. En effet, le sel déversé abondamment sur les routes en hiver a doublé le degré de salinité des eaux du lac en cinq ans. L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a lancé un cri d'alarme constatant que les maladies cardio-vasculaires s'amplifiaient au sein des communautés riveraines. En excès, le sel empêche une certaine oxygénation de l'eau, ce qui a de graves conséquences pour le poisson. S'agissant de la pollution due au mercure, les usines du Bas-Valais, entre autres, en ont déversé de moins en moins dans le lac, grâce à l'action tenace des pêcheurs. Le taux de mercure est passé de 15 kg à 1 kg par jour et la présence de ce métal dans les eaux du Léman appartient désormais à l'histoire. Enfin, les années 1974-75 ont assisté à la construction d'un tuyau transportant du gaz et traversant tout le lac, du Bouveret à Genève. Tout a été mis en œuvre à l'époque par les pêcheurs pour empêcher une éventuelle pollution au

**Introduction de
la vente de sapins
de Noël à la Pierre
Féline**



M.A. Gay et son bateau le «Dadadedédé» avec sa voile au tiers!

gaz en cas de rupture du gazoduc. Sans succès cette fois-ci, et le monstre du Léman sommeille au fond des eaux. Parallèlement à ses préoccupations de protection de l'environnement, André Gay s'est intéressé à la politique de la Commune. Il est entré à la Municipalité en 1974 et y siègea jusqu'en 1986. Il quitta la Municipalité pendant quatre ans, période durant laquelle il a été conseiller communal. En 1990, il est élu syndic et le resta durant deux législatures, soit jusqu'en 1998. Municipal des forêts durant douze ans, dont quatre également au port, après avoir repris le dicastère de Jean-Pierre Kislig, il introduit, notamment, la vente de sapins de Noël dans les bois de Crans. Les habitants du village viennent choisir et couper leur arbre. Une belle « zone humide », grand biotope, voit également le jour dans la forêt. Cette législature vit également naître la récupération du verre, dans des conteneurs placés au centre du village, devant la salle communale. S'agissant de son activité en qualité de municipal responsable du port, André Gay a œuvré pour sa reconstruction et dit avec

fiereté « sans dépasser le crédit alloué » ! Il a été procédé à l'agrandissement de la digue, côté large. Il a tenu à ce que la commune reste propriétaire du port, contrairement à certaines communes avoisinantes qui ont regretté, par la suite, de ne pas avoir suivi cette voie.

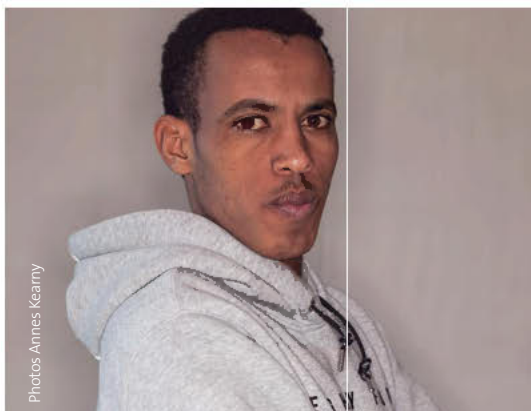
André Gay, amoureux incontesté du lac, a eu le coup de génie d'avoir contribué à l'acquisition du terrain attenant à la plage (côté Lausanne), d'une surface de 7'000 m². A l'heure actuelle, les Corbeaux et les visiteurs se réjouissent de pouvoir bénéficier de ce merveilleux espace au bord du lac. Enfin, en 1991, André a été approché par les syndics des communes avoisinantes pour diriger le nouveau « Théâtre de Terre-Sainte ». Il en fut effectivement le directeur pendant dix ans, soit au-delà de son mandat de syndic. Pour choisir la programmation, il fut accompagné de Monsieur le Préfet Deriaz et son épouse, ainsi que Messieurs Veluz, Favre et Crevoiserat. Cette aventure culturelle a rencontré un vif succès dans toute la région. André Gay mit fin à sa syndication en 1998 avec la réfection des façades du temple.

Accueil des migrants

« Depuis que ces garçons sont ici, j'ai fait la connaissance de résidents de Crans que je n'aurais jamais connus sans l'aide des ces étrangers, si loin de chez eux ! C'est quand même paradoxal ! Et toutes ces amies que je me suis faites, les « ambassadrices » GAC de

l'abri ! Quel bonheur ! L'abri ferme, mon cœur se brise un petit peu, mais pas trop, car je garderais contact avec eux ! Ces « étrangers » m'ont ouvert à mon village et ont marqué mon cœur pour toujours ! »

Anne Kearney



Merhawi et Jawad, 2 requérants d'asile logés à Crans. Photos de l'exposition « Same but different ».

RÉOUVERTURE DE LA BUVETTE DU TENNIS

Un set décisif dans le développement des infrastructures sportives

En 1982 le Club fut inauguré avec une belle exhibition réunissant d'excellents joueurs. Des rencontres amicales avec les clubs voisins, ainsi que des tournois internes, dont le fameux «Slivovitz», furent organisés. En 1983, l'école de tennis fut créée et depuis 1999, Valérie Kalfa et Idriss Tabet sont les professeurs attitrés qui organisent les cours aux jeunes de 5 à 18 ans, des stages durant les vacances scolaires, ainsi que des cours privés. En 2004, sous l'impulsion de Yolande Pilloud, alors Présidente, une bulle fut installée pour jouer en hiver. En avril 2016, le nouveau skatepark est inauguré et devint le nouveau voisin du tennis club. C'est un pro-

jet de la CCSA qui regroupe des jeunes du village et qui a stimulé le comité à la réouverture de la buvette. En collaboration avec la Municipalité, une demande de licence de café-restaurant sans ventilation est soumise aux autorités. Elle est octroyée en juin 2016. En 2017, grâce à la collaboration entre le TCC et la CCSA, la buvette rouvre ses portes. Le but du clubhouse est d'animer le village et créer un lien social entre les habitants, quel que soit leur âge. On y trouve des jeux de sociétés, des livres, des bandes dessinées, ainsi que du matériel de dessin. Des événements sont régulièrement organisés le dimanche. (v. Mémento en dernière page)

La Poussinière prend forme

Depuis le mois de septembre 2016, les travaux de transformation de la future crèche ont bien avancé. Les nouvelles installations techniques (électricité, chauffage, sanitaires et ventilations), ainsi que le cloisonnement intérieur sont à bout touchant, prêt à recevoir prochainement les revêtements de finitions.

En l'honneur de l'ancien jardin d'enfants de Madame Lise Cretegny, dont le bon souvenir reste dans nos mémoires, la nouvelle crèche a été baptisée: **La Poussinière**. La responsable opérationnelle et pédagogique (ROP) est Madame Sandrine Pommaz.

Mme S. Pommaz, ROP / M. S. Nassisi, Architecte /
M. L. Visinand, Directeur Ajet



Propriété de la commune, l'ancien collège proposera dès la fin de cette année 6 appartements d'environ 50m² à louer. S'adresser à la régie Rytz à Nyon.

Ecole de Voile de Terre Sainte, un nouveau directeur à la barre

Dès le mois d'avril, l'Ecole de Voile de Terre Sainte lance la saison 2017 avec, à la barre, un nouveau directeur, Monsieur Pierre-Olivier Caste.

Monsieur Caste, au bénéfice d'un Brevet d'Etat de voile et d'un permis Bateau Hauturier, enseigne la voile, mais également le ski, depuis de nombreuses années. Ce passionné de glisse est papa d'un petit garçon de 5 mois. Employé au sein de l'Ecole de Voile de Terre Sainte depuis l'année dernière, M. Caste œuvre pour l'affiliation et la formation des moniteurs à Jeunesse et Sport. Il vient de

créer un nouveau groupe « Performance » axé sur la découverte de la régates et un apprentissage plus avancé de la voile. Venez nombreux découvrir la voile et l'équipe de l'EVTS ! Informations détaillées sur le site internet www.voileterresainte.ch

Pierre-Olivier Caste /Directeur EVTS
Tel: 079 281 60 62



Pierre-Olivier Caste

LE CLUB NAUTIQUE DE CRANS FÊTE SES 50 ANS !

Manifestation le 29 juillet 2017

Fondé en 1967 par une poignée de navigateurs, le Club Nautique de Crans fête ses 50 ans ! A l'époque, les fondateurs ont empilé des cailloux afin de remettre en état la première digue, car Crans était juste un port de pêcheurs. Mais depuis, le Club a grandi et le CNC compte quelques 300 membres.

Le Club a été rénové à la satisfaction de tous les usagers en 2008/2009. Des douches sont mises à disposition des plaisanciers du lac. La relève et les élèves de l'Ecole de Voile de Terre Sainte, fondée par les clubs nautiques de Crans et Founex, bénéficient aussi des infrastructures. En 2014, Le CNC a créé une nouvelle section avec l'arrivée de l'association Kanaloa Sailing Team.

L'année 2017 sera riche en fêtes et événements ; les membres du Club, les habitants de Crans et des communes voisines, auront la chance de pouvoir s'initier à la voile et au stand up paddle, de participer à des régates, ainsi qu'à la fête du 1er août, tout ceci sur un site que beaucoup de communes voisines nous envient. «Le CNC se réjouit d'ores et déjà de rencontrer les habitants de Crans cet été au port.» **Brigitte Morier / Présidente.**



Kanaloa, le voilier associatif du CNC

L'association Kanaloa Sailing Team est une association à but non lucratif qui souhaite promouvoir les activités liées à la navigation à la voile. Le bateau Kanaloa a été cédé en 2014 par l'entreprise Merck Serono au Club Nautique de Crans (CNC).

Kanaloa est un voilier de 12 mètres qui nécessite un équipage de 8 personnes et permet de transmettre l'image de la voile comme un sport d'équipe. Des entraînements réguliers sont organisés dans le but de former les équipiers aux différents postes. L'association compte une trentaine d'adultes qui financent le bateau et son entretien. Elle propose également des sorties d'entreprise de type « Team Building ».



Soirées coutures et dessins

De 14 à 55 ans, les mardis à la salle communale, les soirées coutures et dessins sont organisées et donnent des résultats spectaculaires. Bravo pour leur 1er prix au concours national du «Japan Impact»



Mémento 2017

7-11 juin	Caribana
10 juin	Tournoi Graines de foot – FC Crans
13 juin	Fête de l'été de l'Ecole - Aomec
18 juin	Concerts acoustiques - Skatepark CCSA
25 juin	Crans a du talent – Salle communale – Aspac
25 juin	Concert Quatuor à cordes du Kayaleh Music Center - Temple
1er août	Fête nationale - Port
14 au 18 août	Camps de Football enfants de 6 à 13 ans www.starsports.ch
3 septembre	Concert Liana Gourdja et solistes de l'Académie Menuhin - Temple
8 septembre	Sortie des Séniors – SDC
1er octobre	Concert flûte et harpe – Temple
29 octobre	Concert de jazz - Temple
3 novembre	Soirée des nouveaux habitants – Salle communale - SDC
11 novembre	Troc de jouets – Salle communale
18 novembre	Tournoi annuel de Volley Ball – Centre communal
25 novembre	Lecture de contes - Temple
26 novembre	Concert Quatuor à cordes du Kayaleh Music Center - Temple
3 décembre	Loto annuel – Salle communale
12 décembre	Fête de Noël de l'Ecole - Aomec
14 décembre	Repas de Noël des Séniors – Salle communale - Municipalité
16 décembre	Vente des sapins de Noël – Pierre Féline - SDC
17 décembre	Concert flûte de Pan M. Tirabosco - Temple

Cultes au Temple à 9h15 : Sous réserve de modifications

18 juin – 24 septembre – 29 octobre – 26 novembre – 17 décembre

Prochains ramassages des déchets encombrants :

27 juillet – 28 septembre – 30 novembre

Compost communal

Horaire d'été du 22 mars au 28 octobre :

Mercredi de 17h00 à 19h00

Samedi de 09h00 à 13h00 non-stop

Horaire d'hiver du 1er novembre au 20 décembre :

Mercredi de 15h00 à 17h00

Samedi de 09h00 à 13h00 non-stop

Réouverture le samedi 13 janvier 2018 de 10h00 à 12h00

Feux domestiques

La Municipalité rappelle aux habitants qu'il est **strictement interdit de faire des feux de jardin** de quelque nature que ce soit.

Cartes journalières CFF et CGN

2 cartes journalières sont disponibles chaque jour au prix de CHF 45.- / l'unité. Voir disponibilité sur le site internet de la commune. Vous pouvez également profiter des cartes pour la CGN au prix de CHF 49.- pour une journée en 1^{ère} classe (non valable sur les croisières à thème).

Nous profitons de vous rappeler les horaires des bureaux de l'administration communale :

Lundi : de 9h30 à 11h45

Mardi : de 9h30 à 11h45

Mercredi : de 9h30 à 11h45

Jeudi : de 17h30 à 18h45

Vendredi : de 9h30 à 11h45

Ils sont venus au monde

Tomás Pereira de Pina le 24 septembre 2016, Lengkong de Azevedo Marques Noah le 3 décembre 2016, Tibo Pollak le 26 janvier 2017, Victoire Trunde le 9 février 2017, Margaux Houet le 2 mars 2017, Héloïse Pilloud le 10 avril 2017, Sarah Meghazi le 10 avril 2017

Ils nous ont quittés

Mme Jehanne Sebtli le 13 novembre 2016, M. Marcel Schild le 25 décembre 2016, M. Rudy Lerch le 9 janvier 2017, Mme Huguette Lupi le 12 janvier 2017, M. Michael Koch le 16 janvier 2017, Mme Sandra Bautz le 31 janvier 2017, M. Gilbert Galissard de Marignac le 17 février 2017, Mme Françoise Banvillet le 9 mars 2017, Mme Irène Petruzzello le 29 mars 2017, Mme Jeanne Maillard le 3 avril 2017, Mme Hannelore Wallart le 9 avril 2017, M. Heinrich Kortmöller le 18 avril 2017



*Bravo la Revue,
elle est belle ta 4L, Charly*



*Belles tables du repas des seniors
décorées par les enfants des UAPE.*

Impressum

Date: juin 2017

Editeur: Municipalité de Crans

Imprimeur: BSR Imprimeurs

Papier: Arctic Volume White blanc

Graphisme: Fabrice Nassisi

Greffes communal - CP 24

1299 Crans-près-Céligny

Tél 022 776 26 48

greffe@cransvd.ch

www.cransvd.ch

